

Finale de la 7^e édition du concours d'éloquence

Désormais rendez-vous bien installé pour la jeunesse, le concours d'éloquence offre une tribune d'expression originale aux lycéens de seconde de la Métropole Rouen Normandie. Pour cette édition 2017, le succès est encore au rendez-vous : 37 candidatures ont été déposées (24 filles et 13 garçons) provenant de 12 lycées du territoire de la Métropole. Les candidats sont issus de filière générale ou professionnelle. Devant un jury composé de 10 personnalités, les 16 finalistes retenus devront se montrer les plus convainquant dans leur réflexion menée sur une phrase de l'écrivain Antoine de Saint-Exupéry : « **Si tu diffères de moi mon frère, loin de me léser, tu m'enrichis** » (*Citadelle, 1948*). Les prestations des finalistes sont ouvertes au public.



Finaliste du Concours 2016©Barbara Cabot/Métropole Rouen Normandie

Ouvert à tous les élèves de seconde de différents lycées du territoire de la Métropole, ce concours a pour objectif **la mise en pratique de l'exercice de la parole en public tout en montrant les capacités à s'exprimer, convaincre et émouvoir un auditoire.**

Ayant pour volonté l'éveil à la citoyenneté, les discours des lauréats sont toujours basés sur une citation d'un sujet en lien avec l'actualité afin de susciter la réflexion et ainsi la production d'un discours éloquent et argumenté.

Chaque candidat dispose de 6 à 8 minutes pour exposer sa réflexion devant un jury de 10 personnalités.

Afin de retenir 16 finalistes sur les 37 candidats, 2 jurys intermédiaires ont été organisés durant les mois de mars et avril pour les départager.

Sur les 16 finalistes retenus, 14 candidats sont issus de la filière générale et 2 de la filière professionnelle.

Les finalistes

Prénom	Nom	Établissement	Filière
Fatimata	AIDARA	Lycée Pierre Corneille	Générale
Olivia	BIHAN-POUDEC	Lycée la Providence Nicolas Barré	Générale
Colline	CHEVALLIER	Lycée Camille Saint Saëns	Générale
Antoine	DAUDRUJY	Institution Jean Paul II	Générale
Léna	DECHAMPS	Lycée Pierre Corneille	Générale
Capucine	DIJOUX	Lycée Camille Saint Saëns	Générale
Hayate	DJOUHAD	Institution Jean Paul II	Générale
Milia	DUGOUA-MACÉ	Lycée Pierre Corneille	Générale
Pauline	FAUCON	Lycée Pierre Corneille	Générale
Salomé	JAMARD	Lycée Jean Baptiste de la Salle	Générale
Enzo	LEFEBVRE	Lycée Georges Baptiste	Professionnelle
Clercine	MAKELA	Lycée Georges Baptiste	Professionnelle
Zohra	MANDILI	Lycée Galilée	Générale
Clara	MOLDOCH	Lycée Pierre Corneille	Générale
Noémie	POLAERT	Lycée Pierre Corneille	Générale
Hector	SALLEZ	Lycée Gustave Flaubert	Générale

Chacun des lycéens est noté sur 20 points selon 3 critères

La façon de s'exprimer : 11 points de l'évaluation

Ceci inclut l'intonation, l'expression, la capacité de convaincre, le vocabulaire employé et la capacité à se détacher du support écrit.

Le fond : 6 points de l'évaluation

Les idées, l'approche, la réflexion, les exemples.

La présentation : 3 points de l'évaluation

Le respect du temps, la gestuelle, la tenue.

Le jury final du concours d'éloquence est constitué de 10 personnalités :

- La représentante du Président de la Métropole, Mélanie BOULANGER, Vice-Présidente en charge des initiatives jeunes ;
- Le Recteur de l'Académie de Rouen, Nicole MENAGER ou son représentant ;
- Le Président de la Région Normandie, Hervé MORIN ou son représentant ;
- Un élu de la Métropole Rouen Normandie, Benoît ANQUETIN, membre du bureau de la Métropole en charge des missions locales ;
- Le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de Rouen Maître Eric DI CONSTANZO;
- La Directrice Régionale du Groupe La Poste, Florence SAUVAGEAU ;
- Une personnalité qualifiée, Alain FLEURY, Directeur de la Compagnie de théâtre ALIAS VICTOR ;
- Un professeur des Universités de Lettres Modernes, Jean MAURICE ;
- Un proviseur de lycée, Véronique HAUCHARD, Lycée LeCorbusier
- Un représentant du monde économique local - Société NUTRISET, Adeline LESCANNE GAUTIER, ou son représentant.

À l'issue de toutes les auditions, **le jury a récompensé 3 candidats :**

- 1 pour la filière générale → Fatimata Aidara
- 1 pour la filière professionnelle → Enzo Lefebvre
- 1 prix « spécial du jury » → Noémie Polaert

Chacun des 16 candidats finalistes bénéficie de :

- Deux places de cinéma (offertes par la Métropole)
- Une invitation pour visiter l'Historial Jeanne d'Arc (offerte par l'Association des amis de l'Historial)

Les lauréats de cette finale recevront également :

- ✓ Un trophée ;
- ✓ Un prix pour l'établissement d'un montant de 2 500 € permettant à celui-ci de s'équiper d'un outil à visée pédagogique ;
- ✓ Un prix en chèques cadeaux pour chaque lauréat d'un montant de 500 € ;
- ✓ Un abonnement d'un an aux transports en commun de la Métropole ;
- ✓ Un objet cadeau offert par le Rectorat ;
- ✓ Un objet cadeau offert par la Région Normandie ;
- ✓ Un objet cadeau offert par le Barreau de Rouen ;
- ✓ Un objet cadeau offert par le groupe La Poste ;
- ✓ Un objet cadeau offert par la société Nutriset.



Lauréats du Concours 2016 ©Métropole Rouen Normandie

Contact

Marion FALOURD
Attachée de presse
de la Métropole Rouen Normandie
02 32 12 23 16 – 06 16 21 38 54
marion.falourd@metropole-rouen-normandie.fr

